



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



Ligue Régionale Hand Ball - Oran -

P.V C.R.Q.D N° 01 DU 12 DECEMBRE 2017

Membres Présents : Mrs KARTALI.DJ –SARDI .M – BENARBIA .M.

Ordre du jour : Affaires Administratives et Disciplinaires.

AFFAIRES N° 01 : Ren : C.H.B.B.O –W.R.B.M S/G R1 du 08/12/2017.

- ✓ Vu la feuille du match signalant.
- ✓ Disqualification du joueur BENABDALLAH.W N° Lic 381 du club CHBBO (carton bleu) pour Comportement anti sportif envers adversaire et insulte et propos grossiers envers officiels
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de Cinq (05) matchs ferme au joueur BENABDALLAH.W N° Lic 381 du club CHBBO dont le match automatique est inclus.
- ✓ Il est infligé une amende de (dix mille dinars) 10.000 DA au club CHBBO.

AFFAIRE N° 02: Ren : W.C.B.O.S – I.R.B.O S/G D2 du 08/12/2017.

- ✓ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalant.
- ✓ Disqualification du joueur HAMADOU .L N° Lic 436 du club IRBO. Pour geste antisportif envers adversaire.
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Il est infligé une suspension de trois(03) matchs ferme dont le match automatique est inclus au joueur HAMADOU .L N° Lic 436 du club IRBO.
- ✓ Il est infligé une amende de (dix mille dinars) 10.000 DA au club IRBO.

AFFAIRES N° 4 : Ren : J.S.Arzew — E.S.O.F S/G D2 du 07/12/2017.

- ✓ Vu les réserves par évocations du club ESOF en date du 09 -12-2017 a l'encontre de joueur NAMOUS Fayçal N° LIC 101 (U21) du club JSA concernant la participation à la rencontre sans libération
- ✓ Vu le paiement des droits de réserves
- ✓ Vu les règlements Généraux F.A.H.B.
- ✓ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

DECISION

- ✓ Le traitement de l'affaire sera reporté pour vérification de dossier de basse au niveau de la ligue wilaya d'Oran.
- ✓ Une lettre sera émise à la L.W.H.B Oran pour transmission du dossier.

Toutes les décisions parues sur le présent PV prennent effet à compter du 14/12/2017

Secrétaire de la séance
SARDI Mohammed

Président C.R.Q.D
KERTALI Djamel

Siege : palais des sports –Oran–/ Tel & Fax : 041 243 860 – 041 241 042

Site : <http://lrohbandball.jimdo.com> /Email : lroh31@gmail.com